

quoi	L'avenir de MECAR
quand	Le 2008
où	Parlement wallon
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23

Philippe Fontaine : MECAR ... l'avenir selon Antoine ... il y a peut-être des solutions !

Ce jeudi 26 juin 2008, Philippe Fontaine, député wallon (MR), a interpellé à la fois le ministre-président de la Région wallonne – parce que l'état du dossier justifie une prise de position du Gouvernement sur le dossier - et les Ministres de l'Aménagement du Territoire et de l'économie pour leur demander s'ils comptent vraiment, au nom du plan Marshall, au nom du développement social et économique de la Wallonie laisser partir une entreprise performante dont les carnets de commande sont pleins jusque fin 2009. **Philippe Fontaine a voulu qu'ils prennent clairement position sur l'avenir qu'ils veulent offrir à la fabrique d'armes seneffoise.**

Une première grosse déception était au rendez-vous. Philippe Fontaine a du constater que ni le Ministre Président Demotte (PS) ni le Ministre de l'Economie Marcourt (PS) n'étaient présents et ont préféré déléguer la réponse au Ministre Antoine plutôt que de venir prendre leurs responsabilités au Parlement !! Les députés Bodson (PS) et Procureur (CDH) inscrits dans le débat avec Philippe Fontaine n'ont même pas daigné venir poser leur question.

Le 05 juin dernier le Ministre Antoine a refusé d'accorder le permis unique introduit par MECAR pour effectuer ses tirs d'essais sur le site militaire d'Elsenborn, celle-ci risquant fortement de délocaliser ses activités puisqu'elle ne peut plus effectuer ses essais strictement nécessaires alors que la Défense nationale avait accepté de mettre le site à disposition de l'entreprise.

Philippe Fontaine a rappelé que cette décision risquait de causer la perte de 500 emplois en plus de perdre une entreprise de plus dans la Région du Centre qui n'a pas besoin de ça.

Philippe Fontaine a posé toutes les questions qui dérangent dans ce dossier afin à la fois d'éclairer les zones d'ombre et d'obtenir du Gouvernement wallon une réponse sur l'avenir de la fabrique de munitions.

Comme toute réponse le Ministre s'est contenté de rappeler les éléments clé du dossier mais est resté ferme sur la décision prise de ne pas accorder le permis, décision sur laquelle il ne reviendra manifestement pas.

A la question des propositions alternatives à Elsenborn, le Ministre annonce disposer de propositions alternatives mais s'est refusé à citer des communes pour ne pas entraîner d'opposition de ces communes.

Philippe Fontaine s'est montré déterminé dans sa réplique et a rappelé combien il était important de trouver une solution.



Jean-Marc Nerinckx
Attaché parlementaire
de Philippe Fontaine, Député wallon

Parlement de la Communauté française
Rue Royale, n°72, 1000 Bruxelles
Gsm: 0478/33.19.14
Tél: 02/28.28.684 Fax: 02/28.28.694
jmnerinckx.pcf@belqacom.net
www.philippefontaine.be